

Expertise comptable
Commissariat aux comptes
Social
Fiscal
Gestion
Formation
Conseil

ASSOCIATION CENTRE DU LIVRE ET DE LA LECTURE EN POITOU-CHARENTES

Siège Social : 34 place Charles VII
86011 POITIERS

N° SIRET : 332 526 540 00049

Associés Poitiers

Anne David
Jean-Paul Deranlot
Franck Fortin
Marielle Gargouil
Christine Janet
Nicolas Jarry
Dominique Jourde
Jean-Paul Moinard
Philippe Renouf

Associés autres sites

François-Xavier Andraut
Pascal Angeloni
Jean-Luc Bardet
Pascal Da Costa
Philippe Gemon
Alain Grippon
Frédéric Mielcarek
Sylvie Raby
Didier Savattier

Associé service social

Jean-Michel Benoît

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013



● Poitiers

16 rue du Pré Médard - BP 25
86281 Saint-Benoît Cedex
Tél. : 05 49 88 83 81
Fax : 05 49 55 13 11

www.duo-solutions.fr



SOMMAIRE

Page n° :

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2013

1 à 3

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2013

➔ Bilan actif	4
➔ Bilan passif	5
➔ Compte de résultat	6
➔ Annexe	



Expertise comptable
Commissariat aux comptes
Social
Fiscal
Gestion
Formation
Conseil

ASSOCIATION CENTRE DU LIVRE ET DE LA LECTURE EN POITOU-CHARENTES

Siège Social : 34 place Charles VII
86011 POITIERS

N° SIRET : 332 526 540 00049

Associés Poitiers

Anne David
Jean-Paul Deranlot
Franck Fortin
Marielle Gargouil
Christine Janet
Nicolas Jarry
Dominique Jourde
Jean-Paul Moinard
Philippe Renouf

Associés autres sites

François-Xavier Andrault
Pascal Angeloni
Jean-Luc Bardet
Pascal Da Costa
Philippe Germon
Alain Grippon
Frédéric Mielcarek
Sylvie Raby
Didier Savattier

Associé service social

Jean-Michel Benoît



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013



Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- ◆ le contrôle des comptes annuels de l'association « CENTRE DU LIVRE ET DE LA LECTURE EN POITOU-CHARENTES », tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- ◆ la justification de nos appréciations ;
- ◆ les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

● Poitiers

16 rue du Pré Médard - BP 25
86281 Saint-Benoît Cedex
Tél. : 05 49 88 83 81
Fax : 05 49 55 13 11
www.duo-solutions.fr



.../...

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

CG .../...

.../...

III – VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Poitiers, le 20 mai 2014

Pour la SARL DUO SOLUTIONS AUDIT,



Christine JANET,
Commissaire aux comptes

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/13	Net au 31/12/12
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés	5 455		5 455	8 497
Autres immob. incorporelles / Avances et acomptes		4 125	-4 125	-5 822
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériel et outillage	5 825	4 833	991	-612
Autres immobilisations corporelles	49 248	30 019	19 229	9 178
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	7 500		7 500	7 500
Autres immobilisations financières	1 200		1 200	1 266
ACTIF IMMOBILISE	69 227	38 977	30 251	20 008
Stocks				
Marchandises	1 455	1 455		
Créances				
Autres créances	86 159		86 159	78 931
Divers				
Disponibilités	460 105		460 105	501 219
Charges constatées d'avance	4 497		4 497	4 336
ACTIF CIRCULANT	552 216	1 455	550 761	584 485
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	621 443	40 432	581 011	604 493

Bilan

	Net au 31/12/13	Net au 31/12/12
PASSIF		
Fonds associatifs sans droit de reprise	3 049	3 049
Report à nouveau	263 061	262 565
RESULTAT DE L'EXERCICE	8 345	496
FONDS PROPRES	274 455	266 110
Fonds associatifs avec droit de reprise		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
Provisions pour risques	73 112	59 574
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	73 112	59 574
Fonds dédiés sur subventions	43 485	19 656
FONDS DEDIES	43 485	19 656
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	74 613	134 660
Dettes fiscales et sociales	86 087	84 025
Autres dettes	13 037	16 686
Produits constatés d'avance	16 222	23 782
DÉTTES	189 959	259 153
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	581 011	604 493

Compte de résultat

	du 01/01/13 au 31/12/13 12 mois	du 01/01/12 au 31/12/12 12 mois
Production vendue		1 991
Production stockée		-15
Subventions d'exploitation	584 860	612 299
Reprises et Transferts de charge	12 283	9 914
Autres produits	3 595	3 586
Produits d'exploitation	600 739	627 775
Autres achats non stockés et charges externes	149 396	266 499
Impôts et taxes	23 573	22 718
Salaires et Traitements	254 703	245 461
Charges sociales	112 719	107 982
Amortissements et provisions	23 051	12 142
Autres charges	17 719	19 009
Charges d'exploitation	581 160	673 811
RESULTAT D'EXPLOITATION	19 579	-46 036
Produits financiers	12 473	12 347
Résultat financier	12 473	12 347
RESULTAT COURANT	32 051	-33 689
Produits exceptionnels	1 300	
Charges exceptionnelles	34	68
Résultat exceptionnel	1 266	-68
Impôts sur les bénéfices	1 143	1 019
Report des ressources non utilisés	19 656	54 927
Engagements à réaliser	43 485	19 656
EXCEDENT OU DEFICIT	8 345	496

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : *CENTRE DU LIVRE ET DE LA LECTURE*

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2013, dont le total est de 581 011 euros

et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 8 345 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2013 au 31/12/2013.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 01/04/2014 par les dirigeants de l'association.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2013 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	8 497		3 042	5 455
Immobilisations incorporelles	8 497		3 042	5 455
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 825			5 825
- Installations générales, agencements aménagement divers	4 699			4 699
- Matériel de transport	10 873	13 860	10 873	13 860
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	42 750	5 962	18 022	30 689
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	64 147	19 821	28 895	55 072
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	7 500			7 500
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	1 266		66	1 200
Immobilisations financières	8 766		66	8 700
ACTIF IMMOBILISE	81 410	19 821	32 004	69 227

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		19 821		19 821
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		19 821		19 821
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	3 042	28 895	66	32 004
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	3 042	28 895	66	32 004

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 822	1 346	3 042	4 125
Immobilisations incorporelles	5 822	1 346	3 042	4 125
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	6 436	333		4 833
- Installations générales, agencements aménagement divers		470		2 406
- Matériel de transport	10 873	4 235	10 873	4 235
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	38 271	3 129	18 022	23 378
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	55 580	8 167	28 895	34 852
ACTIF IMMOBILISE	61 402	9 513	31 938	38 977

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 91 856 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	1 200		1 200
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	86 159	86 159	
Charges constatées d'avance	4 497	4 497	
Total	91 856	90 656	1 200
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Divers – produits à recevoir	4 960
Total	4 960

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	59 574				73 112
Total	59 574				73 112
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		13 538			
Financières					
Exceptionnelles					

Dettes

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 189 959 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	74 613	74 613		
Dettes fiscales et sociales	86 087	86 087		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	13 037	13 037		
Produits constatés d'avance	16 222	16 222		
Total	189 959	189 959		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers Groupe et associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs – fact. non parvenues	47 794
Dettes provis. pr congés à payer	16 479
Personnel – autres charges à payer	580
Charges sociales s/congés à payer	8 913
Divers – charges à payer	13 037
Total	86 803

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	4 497		
Total	4 497		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	16 222		
Total	16 222		

